

Après les régionales, est-on reparti pour un coup de "front républicain" pour de prochaines législatives partielles ?



A la suite des élections régionales, plusieurs élections législatives partielles devraient avoir lieu dans les prochains mois. Celles-ci inquiètent la droite comme la gauche et les enjeux sont réels, puisque les rapports de force à l'Assemblée nationale pourraient être modifiés.

Avec Xavier
Chinaud

Atlantico : Depuis les élections régionales six députés, pour se conformer à la loi sur le non cumul des mandats qui entrera en vigueur en 2017, ont annoncé leur démission : Xavier Bertrand, Christian Estrosi, Valérie Pécresse, Gérald Darmanin (LR), Hervé Morin et François Sauvadet (UDI). Comment expliquez-vous que les élus de gauche aient préféré cumuler leur fonction avec leur mandat de députés tant que la loi les y autorise ?

Xavier Chinaud : En attendant que la loi sur le non cumul entre en vigueur (2017), chaque parlementaire dans cette situation est libre de son choix, les 6 députés que vous citez en avait pris l'engagement pendant la campagne régionale, d'autres ont fait un choix différent en ne s'y engageant pas, tel Alain Rousset qui reste député PS, Bruno Retailleau en Pays de Loire qui reste sénateur LR, Didier Robert à la Réunion qui reste sénateur LR, Ary Chalus en Guadeloupe qui reste député PS, Alfred Marie Jeanne en Martinique qui reste député de la majorité ou Jean Yves le Drian en Bretagne qui reste ministre. Les élections législatives partielles n'ont pas été bonnes pour la gauche depuis 2012, cela peut expliquer aussi la volonté de l'exécutif de ne pas risquer de nouvelles défaites. J'ajoute que la situation de cumul est encore très répandue dans les deux assemblées avec les fonctions de président de département et de maires et sur tous les bancs.

Plusieurs législatives partielles auront donc lieu dans les trois mois. Peut-on alors assister aux mêmes débats, au sein des Républicains, entre partisans du ni-ni et ceux du Front Républicain que ceux qui ont eu lieu lors des régionales ?

Attendons de voir l'état des recours contre le résultat de l'élection régionale, il existe des précédents dans ce domaine qui ont permis à des élus de cumuler dans l'attente de la chose jugée. Dans l'hypothèse ou toutes se tiendraient dans le délai que vous évoquez, il est possible que la question du second tour se pose à nouveau, notamment en Nord Pas de Calais Picardie, mais dans ce contexte, je ne doute pas que Xavier Bertrand et Gérald Darmanin sachent gérer, loin de Paris et de ces querelles, leur succession législative.

Le PS sera-t-il prêt à se désister comme il la fait lors des régionales en faveur de la droite afin de faire barrage au FN ?

La question ne se posera éventuellement qu'au lendemain du 1^{er} tour de ces partielles en fonction des scores de chacun, la ligne du Premier Ministre de faire barrage au Front National me semble toujours d'actualité. Pour mémoire aux législatives on accède au 2^{eme} tour avec 12,5% des inscrits, soit avec une abstention toujours élevée dans une partielle un score avoisinant les 25% des suffrages exprimé ; les triangulaires ne seront pas automatiques partout.

Le FN peut-il gagner des sièges ?

Il peut l'espérer, mais pourra aussi connaître la répétition du scénario des départementales et des régionales quant à son insuccès au 2^{eme} tour.

Ces législatives partielles peuvent-elles changer les équilibres à l'Assemblée nationale ?

Dans la mesure où ce sont des sièges détenus par l'opposition, non. Avec 287 députés socialistes et apparentés, 18 radicaux, 18 écologistes et 15 divers gauche la majorité n'est menacée que par elle-même.